



## Conseil municipal du 28 octobre 2022

- **Réalisation d'un emprunt de 100 000 € :**

Un emprunt avait été prévu au budget pour deux opérations ( achat du tracteur et travaux route de fay). Le conseil décide à l'unanimité de choisir la proposition à taux fixe de la Caisse d'Epargne à 3.19 % sur 15 ans.

- **Offre voirie Geoptis :**

Il s'agit d'un service d'audit de voirie réalisé à l'aide de caméras fixées sur les véhicules de La Poste qui permettent d'avoir un regard sur l'état de la voirie communale. Un classement des différents tronçons est effectué en fonction du niveau de dégradation de la chaussée. Permet d'intervenir de façon objective sur les tronçons dégradés, de faire de la prévention pour réduire les coûts et optimiser la budgétisation.

Coût : 4 998,00 € TTC pour 3 ans. **Adopté à l'unanimité.**

- **Décision budgétaire modificative :**

Compte tenu d'une hausse du point d'indice de la fonction publique, 6 000,00 € seront prélevés sur

l'excédent de la section d'investissement pour le compte salaires. **DBM adoptée à l'unanimité.**

- **Ecole :** L'effectif à la rentrée 2022 est de 103 élèves.

Demande d'une subvention annuelle de 16,00 par élève pour les projets ainsi qu'une subvention de 45,00 € par élève pour le fonctionnement. **Vote à l'unanimité.**

- **Subventions aux associations:**

**Chorale :** demande de subvention pour l'achat d'un piano numérique avec accessoires pour un montant de 777,87 €. Le conseil propose que l'achat soit réalisé par la mairie avec une convention de mise à disposition pour la chorale. **Vote à l'unanimité.**

**Hors Saison musicale :** demande d'une subvention de 150,00 € pour une prestation avec 2 musiciens le samedi 29 octobre à la résidence du Lizieux et le dimanche 30 octobre à l'église de Saint Voy. **10 voix pour, 1 abstention.**

**A.P.E. :** demande d'une subvention de 1 030,00 € pour équilibrer le budget de l'association qui finance de nombreuses sorties et animations pour l'école. **10 voix pour, 1 abstention**

**Amicale des pompiers :** Demande d'une subvention de 200,00 € pour la Sainte Barbe. **Adopté à l'unanimité.**

- **Raccordement du réseau de chaleur à la caserne des pompiers et aménagements:**

Pour un prévisionnel de 15 000€ le coût réel des travaux s'élève à: 13 200,00 € TTC.  
Délibération pour la signature de la convention autorisant la commune à prendre en charge 25 % du coût des travaux soit 2820,18 € TTC. **Adopté à l'unanimité.**

- **Habitat inclusif à la Résidence du Lizieux :**

Le financement dédié à ce dispositif se fait sous réserve d'offrir certains services notamment un lieu de vie pour le partage des repas. L'aménagement de cette salle qui se situera à l'entrée du bâtiment sur la droite doit faire l'objet de travaux. Le conseil accepte à l'unanimité le montant des devis proposés (électricité, plomberie, carrelage..) pour un montant global de 5555, 64€ HT. L'équipement en matériel électroménager ou autre se fera par le biais de l'ESAT Amis du Plateau.

- **Aménagement de l'espace de jeux , allée des jardins:**

Délibération pour sollicitation du fond Leader pour le financement de ce projet à hauteur de 40% des dépenses.

Accord du Conseil à l'unanimité.

- **Questions diverses :**

Cette année encore malheureusement, il n'y aura pas de repas pris en commun pour nos anciens, il y aura pour tous un Colis de Noël réalisé avec des produits provenant des commerces locaux distribué le 17 décembre pour 260 bénéficiaires.